

Quand Ucar mise sur l'économie du partage

| Par Alexandre Guillet

Publié le 12/12/2018 à 16:12. Mis à jour le 12/12/2018 à 18:59



de L'argus PRO. L'offre innovante Ucar2Share au premier trimestre

Après une longue phase de tests, Ucar lance l'offre Ucar2Share, qui doit permettre l'accès à une voiture neuve, moyennant sa mise en location partielle. Disruptif, vous avez dit disruptif...

Quelques mois après la publication du livre « *#partage ta bagnole !* », aux éditions Exils, il n'est guère surprenant de trouver **Jean-Claude Puerto-Salavert** aux avant-postes d'une offre innovante exploitant les ressorts de l'économie du partage. Le pitch est bien rôdé : « proposer à chaque propriétaire d'une voiture ancienne, touché par les mesures restrictives qui entreront en vigueur en Île-de-France, le 1er juillet 2019, de lui permettre de la remplacer par un véhicule neuf et propre de même catégorie pour un budget mensuel équivalent ».

Et il est concrètement étayé par une simulation chiffrée, reprenant des valeurs validées par l'Ademe : une Renault Clio de 15 ans d'âge coûte à son possesseur, en moyenne, 279 euros par mois, un budget qui se décline ainsi : 80 euros pour la voiture en tant que telle (frais financiers, contrôle technique, amortissements...), 110 euros pour le carburant (12000 km/an comme base), 48 euros d'entretien et 41 euros de frais divers (assurance, péage, parking, etc.). En cas de changement de voiture pour le modèle équivalent en neuf, le coût mensuel passe à 393 euros par mois. On a donc un delta de 114 euros que la nouvelle offre baptisée Ucar2Share se propose de combler par la location : « *Le propriétaire n'a d'autre contrainte que de mettre sa voiture à disposition, en accord sur les dates avec Ucar sur le site ucar2share.com. Il lui sera rendu à la date et l'heure prévues, évidemment nettoyé et dans l'état dans lequel il lui aura été confié. En cas d'aléas, le propriétaire n'en subira aucune conséquence puisqu'un véhicule de remplacement lui sera confié le temps de lui restituer le sien* ». Et dans le cas de la Clio évoquée ci-dessus,

le client perçoit 16 euros par jour de location. A deux euros près, le compte est bon, sachant que d'autres plages de location sont possibles. Ainsi que plusieurs modalités d'accès à l'offre.

« *Notre enjeu industriel, c'est le coût de revient du véhicule. Le compenser par 7 jours de location, c'est l'équation que nous nous proposons de résoudre* », explique Jean-Claude Puerto-Salavert. Ce ne sont pas des vains mots dans la mesure où le dispositif de mise en pension des véhicules est testé depuis le début de l'année dans plusieurs agences Ucar et qu'il va se déployer dans le réseau, au sens large, c'est-à-dire comprenant les points en marque blanche, à partir du 15 mars 2019. Pourquoi une communication anticipée sur l'offre ? Tout simplement, parce que Jean-Claude Puerto-Salavert a rebondi sur les annonces de restriction de circulation (800 000 propriétaires de véhicules pourraient être interdits de circulation à Paris et à l'intérieur des limites de l'A 86, à partir du 1er juillet 2019, véhicules diesels immatriculés avant le 31 décembre 2000 et essence avant le 31 décembre 1996). « *Mon premier mouvement a été une forme de colère face à cette annonce, mais très rapidement, je me suis souvenu de mes cours d'économie et je me suis dit qu'il revenait aux chefs d'entreprise de s'adapter à la législation et d'innover* », souligne le patron d'Ucar.

Jean-Claude Puerto-Salavert est confiant dans l'intérêt de l'offre, mais aussi dans son appropriation par un réseau qui sait respecter des process, ne pas s'éloigner des fondamentaux du métier de loueur et exploiter les nouvelles possibilités numériques (l'offre Ucar2Share sera adossée à une application dédiée). Reste à bétonner les alliances avec un grand assureur et les sociétés de financement, ces dernières étant une pierre angulaire du système, notamment pour le portage du risque.

En somme, comme à l'époque d'Ada, Jean-Claude Puerto-Salavert se donne le droit de rêver de devenir pionnier, à la fois catalyseur des early adopters et porteur d'une mission sociale et environnementale. Mais il n'est pas dupe : « *Si l'Airbnb de l'automobile n'existe pas encore, c'est parce que c'est encore plus difficile qu'avec le logement. Et nous savons tous que s'il est difficile d'être le pionnier, en cas de réussite, il est aussi difficile d'en garder le contrôle et le profit* ».

Recherche
ARTICLE (/actualites
/recherche/)

Abonnement
NEWSLETTER (/actualites
/lettre/)

Abonnement
ÉDITION PRO (/decouvrir
/informer/)